

* DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 AVRIL 2019
N°12

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF M49 DE L'EXERCICE 2018

Date de la convocation :
08/04/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 avril 2019, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Mathieu RUBINI, Maire.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :**
14

ETAIENT PRESENTS : Mr Sébastien SPADA, Mme Emmanuelle SAUL, Mr Marius PERI, Mr Jean François ALIAGA Adjoint au Maire, Mme Françoise ANGELI, Mme Maryse NATALI, Mr Jean-Antoine MARCELLESI.

**Nombre de Conseillers
en exercice :** 14

**Nombre de membres
présents :** 08

ETAIENT ABSENTS : Mme Claudia ANDREANI, Mme Laurène BIFERALI, Mr Eric PIESZKO, Mr Frédéric LECA.

Nombre de votants : 9

Quorum : 08

ABSENTS REPRESENTES : Mr SANDRI Francescu (donne procuration à M. RUBINI Mathieu), Mr Bernard LAPORTE (donne procuration à Mme ANGELI Françoise)

**Secrétaire de séance
Mme Emmanuelle
SAUL**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Monsieur ALIAGA Jean François, 1er Adjoint délégué aux finances et aux budgets,
donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2018
Monsieur le Maire quitte la séance

Sur exposé de Monsieur ALIAGA Jean François, 1er Adjoint délégué aux
Finances et aux budgets,
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, le Budget Primitif de l'exercice 2018 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent,

CONSIDERANT, le compte de gestion établi de l'exercice 2018 établi par le
Receveur Municipal et précédemment approuvé,

Après réunion de la commission compétente, le 12 avril 2019,

CONSTATE

Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, précédemment approuvé.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE

Les résultats tels que présentés dans le document

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Mathieu RUBINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190412-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019